Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 022-212203566-20260512-202623-DE

Délibération du Conseil municipal de Trégomeur Séance du 12 mai 2026

L'an deux mil vingt-six et 12 mai, à 20 heures, les membres du Conseil municipal de Trégomeur, légalement convoqués le 2 avril 2026, se sont réunis, à la mairie de Trégomeur, sous la présidence de Mme Valérie RAMONÉ, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15 – Nombre de présents : 13 – Nombre de présents et représentés : 15

Etaient présents		Valérie RAMONÉ, Maire, Richard LE CARRÉ, Marie LE MERRER, Nicolas LE GONIDEC, Adjoints, Nathalie MÉLOU, Hervé HUET, Catherine HAUTE, Cyril COLLIN, Éva JOSSELIN, Benjamin BUREL, Thomas JOUAN, Nicolas, TANGUY, Sophie BARTHÉLÉMY Conseillers Municipaux.
Absents excusés		Frédérique BELLARD NARDONE donne pouvoir à Benjamin BUREL Aude BRETON donne pouvoir à Sophie BARTHÉLÉMY
Secrétaire de séance		Benjamin BUREL

✓ Devis Création graphique de signature mail

Délibération n° 2026-23

M. Richard Le Carré, 1er adjoint, présente à l'assemblée le devis sollicité auprès de l'entreprise La Raffinerie (Lannion) pour la création graphique de signature de mail. Le montant du devis s'élève à 75.00 € HT soit 90.00 € TTC

Entendu l'exposé de M. Richard Le Carré, Après en avoir délibéré

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, des membres présents et représentés

- **Valide** le devis de l'entreprise La Raffinerie pour un montant total de 75,00 € HT, soit 90,00 € TTC
- **Autorise** Mme La Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

La Maire,
Valérie RAMONÉ

MAIRIE DE TREGOMEUR
R.F.
(Côtes d'Armor)

Le secrétaire,
Benjamin BUREL